

laquelle on pétrit les galettes de maïs. Lorsque le père, *q*, et la mère, *r*, de l'enfant, *o*, vouloient qu'il se dédîât à l'état ecclésiastique, ils le portoient au temple le vingtième jour après l'ablution. En le présentant à l'autel, ils ajoutoient des offrandes de riches étoffes et de comestibles. Quand l'enfant étoit en âge, on le mettoit entre les mains du grand-prêtre, *n*, pour l'instruire sur l'ordre des sacrifices. Si les parens vouloient que l'enfant portât des armes, on l'offroit au Teachauch, *p*, dont la fonction étoit d'enseigner aux jeunes gens l'art de la guerre.»

Fig. 2. « Ration, ou nourriture accordée aux enfans à chaque repas : le père, *a*, donne des préceptes à son fils, *c*, âgé de trois ans marqués par les trois ronds, *b*. Le garçon de cet âge avoit à chaque repas la moitié d'une galette de maïs, *d*. La mère, *e*, donne des préceptes à la fille âgée de trois ans, *g*; la fille avoit aussi la ration d'une demi-galette, *f*. »

Fig. 3 et 4. Punitions des enfans : on les pique avec des feuilles de maguey ; on les expose à la fumée du piment.

Fig. 5. La femme adultère et son amant, liés ensemble pour être lapidés. Voyez le Manuscrit Le Tellier de la Bibliothèque de Paris, Pl. iv, fig. 2.

Fig. 6. « Le père, *a*, met un de ses fils, *b*, âgé de quinze ans, entre les mains du *Tlamacazqui*, *c*, au grand-prêtre du temple Calmacac, *d*, pour l'instruire et en faire un prêtre. Un autre fils, *e*, du même âge, *h*, est envoyé par son père à l'école, *g*, pour y être instruit par le maître qui est préposé aux enfans. »

« Lorsqu'une fille se marioit, l'*Amanteza*, *i*, ou entremetteur du mariage, la portoit, vers le soir, sur son dos, *w*, chez le garçon qui la devoit épouser : il étoit éclairé par quatre femmes, *x*, *z*, ayant chacune à la main une espèce de torche faite de bois de pin, marquée par les chiffres 1, 2, 5 et 4. Les parens du garçon viennent recevoir la fille à l'entrée de la cour de la maison, et l'introduisent dans une salle où le garçon l'attend : ils s'y asseyent sur des sièges rangés sur une natte, *o*, et toute la cérémonie du mariage consiste à nouer un coin du bas de l'habit du garçon, *l*,